

Séance du 06 mars 2023

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Alain DELSOL

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	20
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, DESPLAS Janine, MASCRE Gérard, BONNEMAISON Chantal, LAMANDE Laurent, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BASCANS Pascale, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, LEROUX Jean-François, SENTENAC Chrystèle, GUELIN Carole, DE PUYMAURIN Thierry, TORRES Sébastien

**Procuration(s) :**

FEUILLERA Patrick pouvoir à DESPLAS Janine

**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
21 février 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

DOTTO Christian, PAROLIN Vanessa, BIZET Cécile

Date d'affichage
_ / _ / _

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

_ / _ / _
-----------

et publication du

_ / _ / _
-----------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Gérard MASCRE

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022
--

M.DELSOL Alain président de la séance expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme Nowak Catherine à la clôture de l'exercice.

M.DELSOL Alain président de la séance le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Vu l'exposé,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LAVERNOSE-LACASSE

Le Maire Alain DELSOL



REÇU EN PREFECTURE
--------------------

le 09/03/2023
---------------

Application agréée E-legalite.com
-----------------------------------